

PAR COURRIEL

Québec, le 20 août 2021

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 4 août 2021

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 4 août dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- Savoir quel était le permis en vigueur du 2019 au 2021. Vous nous avez fourni les informations suivantes afin de nous permettre d'identifier le permis en question : Numéro de permis OPC , numéro de licence SAAQ , numéro de commerçant .

En réponse à votre demande, nous vous fournissons les renseignements suivants. En 2019, vous avez demandé d'obtenir un permis de commerçant de véhicules routiers et de recycleur de véhicules routiers. À la suite de votre demande, l'Office vous a délivré un permis de commerçant et un permis de recycleur de véhicules routiers pour la période débutant le 2019. Le cautionnement requis pour le volet recycleur n'a jamais été reçu à l'Office. Le 2019, l'Office vous a retiré le volet recycleur de votre permis mais ne semble pas vous avoir transmis le permis amendé. Vous trouverez en pièce jointe ce permis.

Si vous désirez plus d'informations, je vous invite à communiquer avec M. Denys Robitaille à ce numéro 418 643-1484, poste 2452 ou à l'aide de son courriel Denys.Robitaille@opc.gouv.qc.ca.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veuillez agréer, , l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge
Responsable de l'accès à l'information

p. j.